

23.02.2022 – 10:55 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Rétrospective annuelle de la conjoncture : la construction reste un pilier en Suisse après la pandémie - lancement du plan d'action Parc immobilier

Zurich (ots) -

Le secteur de la construction ressort de la pandémie de coronavirus comme pilier important pour la Suisse. En 2021, le chiffre d'affaires du secteur principal de la construction a atteint 23,1 milliards de francs (+4,5%). L'emploi dans la branche a retrouvé son niveau d'avant la crise. Telles sont les données communiquées par la Société Suisse des Entrepreneurs lors de sa conférence de presse annuelle sur la conjoncture dans la construction. La SSE a en même temps présenté pour la première fois en détail aux médias son plan d'action "Offensive de modernisation du parc immobilier". Pour atteindre les objectifs climatiques 2050, le rythme des assainissements devra tripler. Les bâtiments neufs de remplacement font partie intégrante de l'économie circulaire. Comparés aux anciens bâtiments, ils réduisent nettement la consommation d'énergie et les polluants. Par ailleurs, la densification préserve les sols. L'indice de la construction élaboré avec le Credit Suisse indique que le chiffre d'affaires pourrait progresser d'environ 2% en 2022, ce qui s'explique toutefois aussi en partie, comme en 2021, par la hausse des prix des matériaux. Ces derniers restent un important facteur d'incertitude.

Au cours des deux années de pandémie de coronavirus, le secteur de la construction s'est avéré être un pilier important et stable de l'économie suisse. En 2021, le secteur principal de la construction a déjà retrouvé son niveau d'avant la crise en tant qu'important employeur avec plus de 91 500 postes fixes à temps plein. Grâce à un effet de rattrapage post-covid, une augmentation de 4,5% du chiffre d'affaires a été enregistrée en 2021 par rapport à 2020.

Les matériaux de construction, un facteur d'incertitude

Les problèmes de livraison et les prix élevés de nombreux matériaux de construction restent un important facteur d'incertitude. Si les variations de prix des matériaux sont un phénomène habituel, le secteur doit faire face à une situation inédite caractérisée par une forte hausse simultanée du prix de l'acier, du plastique et du bois, associée à une pénurie de ces derniers. 60% des entreprises de construction ont été touchées, du moins temporairement, par des difficultés d'approvisionnement durant les derniers mois.

La progression en termes de chiffre d'affaires s'explique aussi en partie par la hausse des prix des matériaux. En réalité, le chiffre d'affaires a moins augmenté que ne le laissent supposer les chiffres à eux seuls. Pour les entrepreneurs, les coûts de production ont augmenté, avec des hausses des prix des matériaux qui n'ont pu que partiellement être répercutées sur les clients, en fonction des différents contrats en vigueur. Aujourd'hui, le secteur s'attend à ce que les prix des matériaux restent à un niveau élevé en 2022. Une situation difficile pour une branche qui doit travailler avec de faibles marges de 2 à 3%, la moyenne pour l'ensemble de l'économie étant de 7%.

La hausse des taux d'intérêt, un risque à moyen terme

L'indice de la construction, instrument de prévision de la SSE et du Credit Suisse, table sur une légère hausse de 2,1% du chiffre d'affaires en 2022 par rapport à l'année précédente. Outre la hausse des prix et les problèmes de livraison, l'augmentation possible des taux d'intérêt demeure un risque majeur. Si la Société Suisse des Entrepreneurs la juge improbable pour 2022, il faudra garder cette éventualité à l'esprit pour 2023. Elle aurait pour conséquence une perte d'attractivité de l'immobilier en comparaison avec d'autres catégories de placement, qui se solderait par une baisse de l'activité de construction.

Plan d'action "Offensive de modernisation du parc immobilier": 12 mesures pour le climat

Dans le cadre de la conférence de presse annuelle de la SSE, le plan d'action en 12 points "Offensive de modernisation du parc immobilier" a été présenté pour la première fois dans le détail aux médias. La SSE y formule 12 mesures concrètes décisives pour atteindre les objectifs climatiques 2050. Parmi ces mesures figurent l'encouragement de la construction de bâtiments neufs de remplacement pour réduire les émissions de CO₂, l'élimination des entraves juridiques à la densification, ainsi que le développement de l'économie circulaire dans le secteur principal de la construction. Le taux d'assainissement doit augmenter et le rythme de modernisation doit être multiplié par trois. Les bâtiments neufs de remplacement offrent un triple avantage: comparés aux anciens bâtiments, ils réduisent nettement la consommation d'énergie et les émissions de polluants. Démolir des bâtiments vétustes et en récupérer les matériaux de construction pour les réutiliser dans des bâtiments neufs de remplacement préserve l'environnement. Les bâtiments neufs de remplacement et la densification créent de nouvelles formes d'habitation sans occuper un seul mètre carré de surface supplémentaire.

Vous trouverez ici les évaluations et informations détaillées:

Enquête trimestrielle: <https://ots.ch/z3e9Mr>

Indice de la construction: <https://ots.ch/BcGRSp>

Plan d'action en 12 points "Offensive de modernisation du parc immobilier": <https://ots.ch/UeOqc6>

Contact:

Gian-Luca Lardi, président central de la SSE

Tél.: +41/79/226'19'64

E-Mail: gllardi@baumeister.ch

Corine Fiechter

responsable communication pour la Suisse romande de la SSE

Tél.: +41/58/360'77'06

E-Mail: cfiechter@entrepreneur.ch

Fabian Waltert, Credit Suisse, Swiss Real Estate Economics

Tél.: +41/44/333'25'57

E-Mail: fabian.waltert@credit-suisse.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100885476> abgerufen werden.